



Bien vivre N° 6 à Saint-Donat

• Bulletin municipal d'information • juillet • août • septembre 2015



St-DONAT. - Les Ecoles

Edition Vve Murat, tabac, St-Donat

ST-DONAT - Ecole libre de garçons



L'eau à Saint-Donat

La rentrée

Quelques règles de civisme

Sol BÉGIN, et FÉREND

Le mot du Maire



Septembre annonce la fin des vacances.

J'espère qu'elles ont été bénéfiques pour l'ensemble d'entre vous.

Nous avons eu un été particulièrement chaud même très chaud. Nombreux ont été les touristes mais également les habitants de cette Drôme des Collines à venir se rafraîchir dans l'eau de notre base de loisirs de Champos et aux diverses manifestations organisées par la mairie ou par nos associations pendant cette période

estivale. (Je pense au festival de folklore, au festival Bach et aux concerts d'été du CMI).

Septembre c'est aussi la rentrée scolaire et je voudrais souhaiter à tous les élèves, enseignants et à tout le personnel des écoles une excellente année scolaire.

Septembre 2015 va être un mois très chargé pour les élus de notre communauté de communes.

La loi du 7 août 2016 porte sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) dont la mesure la plus emblématique est

le rehaussement du seuil démographique minimal pour les structures intercommunales à fiscalité propre.

Celui-ci passe de 5 000 habitants à 15 000 habitants.

La communauté de communes du Pays de l'Herbasse ne comptant que 10 000 habitants est donc concernée par cette loi.

Dans le strict respect des termes de la loi (NOTRe), nous devons fusionner avec l'une des structures voisines.

- soit la communauté d'agglomération Valence-Romans Sud Rhône-Alpes,
- soit la communauté de Communes Hermitage-Tournois,
- soit la communauté de Communes Porte DrômArdèche.

Au regard du calendrier très serré, la communauté de Communes du Pays de l'Herbasse doit prendre une décision très rapidement.

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu et nous vous tiendrons informés dans les semaines qui suivent, des orientations prises par le comité syndical.

Bonne Lecture

Aimé CHALEON

Maire de Saint-Donat

Président de la Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse

Sommaire :

Le mot du Maire	2
Urbanisme	3
Environnement	4
Eau et assainissement	5
Affaires scolaires	6
CCAS	7
Rétrospectives	8 et 9
Vie locale	10
Vie civique	11
Vie culturelle	12
Vie sportive	13
Manifestations	14
Libre expression	15



Horaires d'ouverture de la mairie :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H00 à 12h15	8H00 à 12h15	8H00 à 12h15	8H00 à 12h15	8H00 à 12h15
		14h00 à 16h15		14h00 à 16h15

Site internet de la commune : www.ville-st-donat.fr

Conseillère déléguée : Pascale Vigouroux

Bulletin municipal d'information « Bien vivre à Saint-Donat » :

Directeur de la publication : Aimé CHALEON

Conseillères déléguées : Jacqueline Degroote et Cathy Moulin

4 parutions : mars – juin – septembre – décembre

Impression : DESPESE imprimerie : 2000 exemplaires.

Dépôt légal : A parution

Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à la conception de ce bulletin par le biais de leurs articles.

Les obligations d'affichage de l'autorisation d'urbanisme

Le bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme (un permis de construire, une déclaration préalable) doit afficher sur son terrain ou bâtiment un extrait de cette autorisation. La commune où se trouve le bien doit elle aussi afficher un extrait de cette autorisation.

I. AFFICHAGE SUR LE TERRAIN :

1° Début de l'affichage :

L'affichage doit être fait :

- dès la notification de l'autorisation,
- ou dès la date à laquelle le permis tacite (non écrit) ou la décision de non-opposition à la déclaration préalable est acquis et pendant toute la durée du chantier.

La date d'affichage sur le terrain est le point de départ du délai de 2 mois accordé aux tiers pour contester l'autorisation s'ils estiment que celle-ci leur porte préjudice.

2° Contenu du panneau

L'affichage se fait grâce à un panneau rectangulaire dont les dimensions doivent être supérieures à 80 centimètres. Il est possible d'en trouver dans les magasins spécialisés. Le coût du panneau est à la charge du bénéficiaire de l'autorisation. Le panneau doit être installé de telle sorte que les renseignements qu'il contient soient lisibles de la voie publique.

Le panneau est rectangulaire avec une bordure rouge. Le titre 'CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC' est en lettres capitales blanches sur un fond rouge. En dessous, les informations sont listées à gauche, avec des cases à remplir à droite. Les champs sont : PROPRIETAIRE (case vide), PERMIS DE CONSTRUIRE (case avec 'N°' à droite), DATE (case vide), MAIRIE (case vide), SUPERFICIE DU TERRAIN (case avec '▷' à gauche), SUPERFICIE DU PLANCHER (case avec '▷' à gauche), HAUTEUR AU SOL (case vide), NATURE DES TRAVAUX (case avec '▷' à gauche). En bas, une petite note indique : 'Sur conseil de l'Etat dans le cadre des articles 8 et 9 de la Loi du 10/10/1980'.

Il doit mentionner :

- le nom du bénéficiaire,
- la raison sociale ou la dénomination sociale du bénéficiaire,
- la date et le numéro de l'autorisation,
- la nature du projet et la superficie du terrain,
- l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté,
- les droits de recours des tiers.

Il doit également indiquer, en fonction de la nature du projet :

- si le projet prévoit des constructions : la surface du plancher ainsi que la hauteur de la ou des constructions, exprimée en mètre par rapport au sol naturel,
- si le projet porte sur un lotissement : le nombre maximum de lots prévus,
- si le projet porte sur un terrain de camping ou un parc résidentiel de loisirs : le nombre total d'emplacements et, s'il y a lieu, le nombre d'emplacements réservés à des habitations légères de loisirs,
- si le projet prévoit des démolitions : la surface du ou des bâtiments à démolir.

3° Durée de l'affichage

Le panneau doit être affiché durant toute la durée des travaux.

II. AFFICHAGE EN MAIRIE :

Dans les 8 jours qui suivent la délivrance expresse ou tacite de l'autorisation, la mairie procède à l'affichage d'un extrait de l'autorisation durant au minimum 2 mois.

Au revoir Monsieur Lenoir



Les circonstances de la guerre ont amené ce Parisien à Saint-Donat, comme beaucoup d'autres réfugiés. Parmi eux, Lucien

et Elisabeth Andrieux, pseudonymes sous lesquels se cachaient Louis Aragon et Elsa Triolet, deux des plus grands écrivains du XXe siècle, s'installèrent dans la maison de Claire Bret, le 1er juillet 1943. Ils y ont mené des activités de Résistance importantes. L'une d'elles a été la création de La Drôme en armes. Pour le réaliser, il fallait réunir une équipe susceptible de les aider dans la préparation et la diffusion du journal. C'est Jean Chancel qui présenta Pierre Lenoir au couple Andrieux. Pierre a d'abord été chargé de recueillir des renseignements dans la région, puis d'aider l'imprimeur Gerin de Romans à composer le

journal et enfin de le distribuer aux alentours et dans les maquis. René Montlahuc, instituteur, faisait aussi partie de l'équipe. Lorsqu'est sorti le numéro du 26 août, le sud de la Drôme venait d'être libéré. Aussi est-il décidé, malgré les difficultés, d'aller le distribuer à Dieulefit, Nyons, Montélimar, etc. Pierre Lenoir était le chauffeur, il était accompagné de Jean Bonfils, de Louis Aragon et Elsa Triolet. Ainsi vient de disparaître le dernier survivant de ce travail clandestin autour de Louis Aragon et Elsa Triolet. Il a été inhumé le 3 août dernier.

Un grand merci à nos jardiniers

L'association **NATURAMA** a réalisé des enquêtes auprès des jardiniers amateurs de la ville de Saint-Donat durant la semaine du 6 au 10 juillet. Ce travail s'inscrit dans le cadre du Contrat de Rivière porté par la Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse et vient compléter les opérations de lutte contre les pollutions par les pesticides mises en œuvre avec les collectivités et les agriculteurs. L'équipe du Conseil Municipal remercie l'ensemble des jardiniers qui ont accepté de participer et qui ont laissé les enquêteurs accéder à leur potager ! Les enquêtes ont pour but de mieux connaître les pratiques et les astuces de chacun ! La synthèse de l'ensemble de ces données permettra de réaliser un « guide de jardinage » et un reportage



qui sera présenté au cours d'une soirée de restitution qui se déroulera entre l'automne et l'hiver 2015. Des intervenants spécialisés viendront apporter leurs témoignages pour vous apporter des solutions concrètes à mettre en œuvre dans vos jardins ! Par ailleurs, nos jardiniers ont été mis à l'honneur au cours d'un reportage diffusé sur France 3.



Décoction de prêle (à utiliser comme fongicide)

1 kg de plantes fraîches dans 10 litres d'eau froide. Faire bouillir pendant 30 minutes. Laisser refroidir 12 heures avant de filtrer. S'utilise dilué à 20 %. Ne se conserve pas.

Infusion de sauge officinale (à utiliser comme insecticide)

150 g de plantes fraîches grossièrement broyées dans 5 litres d'eau bouillante retirée du feu. Laisser refroidir et filtrer. Se pulvérise pur. Ne se conserve pas.

Extrait fermenté d'orties (à utiliser comme engrais « vert »)

1 kg d'orties dans 10 litres d'eau de pluie. Brasser tous les jours pendant 5 à 10 jours tant qu'il y a des bulles de fermentation à la surface. Filtrer. Conserver à l'abri de l'air et de la lumière. Conservation jusqu'à 1 an. A utiliser dilué lors de l'arrosage des plantes.

Macération de sureau (à utiliser comme insecticide)

1 kg de feuilles fraîches dans 10 litres d'eau de pluie pendant 2 jours puis filtrer.

Concours départemental des villes et villages fleuris



Ce concours permet de créer une dynamique, favorisant la compétition entre les villes du département. Chaque année, les villes et villages labélisés sont visités et notés. Saint-Donat est ville labélisée une fleur depuis 2011. Mais une ville fleurie c'est aussi le fleu-

rissement des particuliers, la ville ne peut être qu'un élément moteur. Cette année quatre particuliers ont été inscrits, le jury départemental les a visités le 23 juillet (les réalisations doivent être visibles de la rue). Les résultats seront connus à la fin d'année.

La pyrale du buis



La chenille est reconnaissable à sa tête noire luisante et son corps vert clair, strié longitudinalement de vert foncé. La nymphe mesure 21 mm de long, de couleur brune. Elle est protégée par un cocon de feuilles et de soie. L'adulte mesure en moyenne 36 mm. Les ailes sont blanches et brunes avec des irisations dorées et violacées.

Les dégâts :

Mineurs en début d'infestation. La croissance rapide des chenilles amène à une défoliation rapide des buis, pouvant entraîner la mort de la plante. Celle-ci se nourrissant des feuilles et dévorant l'écorce verte, l'aspect esthétique de la plante atteinte est alors fortement altéré et celle-ci peut dépérir très rapidement sans intervention. La régénération est alors incertaine, le buis ayant une croissance très lente.

La pyrale s'attaque aussi aux buis sauvages.

Les moyens de lutte :

Il est impératif de contrôler régulièrement les buis à partir de début mars. Afin de détecter les pics de vols de la Pyrale du buis, il convient d'installer des pièges à phéromones, en utilisant des pièges Delta. Cette action permet de positionner ensuite au mieux les traitements. Une fois les pics de vols constatés, les traitements doivent intervenir entre 5 à 10 jours. Le produit le plus efficace est le **BACILLUS THURINGIENSIS**.



L'eau a Saint-Donat : avenir de l'organisation et des tarifs

Avenir de l'organisation :

Notre Service communal de l'Eau fait actuellement l'objet de discussions avec le Syndicat des Eaux de la Veaine en vue d'un élargissement des missions confiées à ce syndicat.

Le rapprochement en cours a pour objectif de définir les bases d'un accord profitable aux deux parties. Deux effets positifs pourraient, en premier lieu, être constatés :

- Une gestion homogène du réseau communal actuellement divisé en quatre sections, confiées elles-mêmes à trois organisations distinctes de fermage.
- La possibilité de mettre en place un service d'astreinte 24H/24H afin de faire face aux incidents techniques sur le réseau et urgences de certains abonnés, y compris le week-end.

Cette réorganisation est envisagée aujourd'hui alors que par le passé une majorité de Conseillers ne l'estimait pas nécessaire et que le Syndicat des Eaux de la Veaine n'était pas lui-même demandeur. Elle fait suite :

- à l'importante charge financière devant être programmée par la commune pour la rénovation de ses forages et réservoirs,
- à une succession d'incidents sur le réseau de distribution ayant dépassé les moyens techniques de nos Services municipaux,
- à notre impossibilité structurelle d'organiser une permanence technique durant les week-ends et jours fériés.

De plus, la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires de la République) entre en application et impose un transfert de la compétence Eau en 2020. Les élus de la Majorité ont choisi d'anticiper cette échéance avec l'étude des conditions d'un meilleur service pour les abonnés Donatiens.



Les tarifs :

Ils n'augmenteront pas.

Les prix de l'Eau et de l'Assainissement 2015 sont ceux de l'année 2014, reconduits sans aucune majoration.

Les tarifs facturés aujourd'hui par le Syndicat des Eaux de la Veaine, légèrement supérieurs à ceux de nos services communaux, pourraient laisser penser qu'une augmentation des prix d'abonnement et de consommation de l'Eau aurait lieu si un accord était trouvé avec ce Syndicat. Ce ne sera pas le cas.

A ce jour, aucune modification de tarif n'est techniquement possible avant l'édition des factures du mois de Mai 2016 et, à cette date, toute différence de prix entre les deux barèmes d'abonnement et de consommation qui subsisterait au moment du transfert sera annulée par une baisse proportionnelle des prix du Service de l'Assainissement, service dont la commune conserve la pleine propriété et les prérogatives.

La tarification progressive :

L'instauration d'un barème progressif de facturation, dont le prix du m³ évolue en même temps que l'augmentation du volume consommé selon certaines tranches, a été une option étudiée par la Majorité dès le début de ce mandat.

Option inspirée, principalement, par deux principes :

- La volonté de préserver nos ressources en tentant de limiter les abus de consommation.
- La surfacturation des volumes élevés

de consommation afin d'enregistrer un surcroît de recettes, puis le répartir en diminuant la valeur des factures les plus modestes et en atténuer ainsi la charge constituée principalement par la valeur de l'abonnement.

Le premier de ces principes n'appelle pas de commentaire, constat fait qu'une prise de conscience semble aujourd'hui générale sur les mesures à prendre pour préserver nos ressources et assurer leur futur.

Le deuxième principe peut sembler à première vue généreux, il suppose toutefois de tenir compte, entre autres et avant toute décision, des deux indications suivantes :

- Le nombre restreint d'abonnés dont le volume de consommation dépasse la moyenne de calcul admise (120m³) comparé à la masse des consommations inférieures enregistrées sur la commune. Une réalité comptable qui laisse finalement peu espérer de cette mesure de répartition, par ailleurs complexe à instaurer équitablement et couteuse à gérer dans le temps.

- Le fait que les consommateurs importants peuvent aussi, par nature, être des familles nombreuses à la consommation incompressible, aux revenus limités et sur lesquelles l'impact d'une facturation progressive pourrait faire porter une charge financière supplémentaire difficilement supportable.

L'évolution des entretiens abordés avec le Syndicat des Eaux de la Veaine fera l'objet de nouvelles informations dont tous les Donatiens seront tenus au courant, le moment venu, dans de prochains bulletins municipaux.

Jean-Marie CHALEMBEL

Adjoint chargé des Finances
et du Personnel



École maternelle Elsa Triolet, Ecole élémentaire Louis Aragon et Collège public Herbasse

Ecole maternelle Elsa Triolet : 126 élèves
Ecole élémentaire Louis Aragon : 235 élèves
Collège publique Herbasse : 420 élèves
Après un bel été chaud, cette première semaine de septembre, tous les enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Les plus petits sont accompagnés par un personnel attentif et réconfortant pour la découverte de leur école.
Les plus âgés ont hâte de raconter leurs vacances aux camarades.
La municipalité de Saint-Donat propose des activités périscolaires depuis septembre 2014. Ces TAP sont reconduits pour

cette nouvelle année scolaire 2015 - 2016. Avec des effectifs stables, ce sont un peu plus de 50 % des élèves qui sont inscrits à ces activités.
La commune de Saint-Donat dispense des activités qualitatives avec un personnel qualifié. Ce sont 28 activités différentes, ce premier cycle (septembre – décembre) : théâtre, danses, musique (7 activités musicales différentes), médiathèque, volley, judo, yoga, foot, jeux divers, activités manuelles, atelier santé.
L'inscription est obligatoire pour bénéficier de ces activités qui débutent à 15h45.

Ecole maternelle Elsa Triolet : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 15h45 --- 16h30
Ecole élémentaire Louis Aragon : Lundi, mardi, jeudi : 15h45 - 16h45
Vendredi : garderie
Ce service périscolaire est géré par une équipe d'agents municipaux investis dans leur fonction avec, pour objectif commun, le bien-être de l'élève, son épanouissement, sensibiliser et construire le bien vivre ensemble.

Christine JOUVIN

Ensemble Prieuré Pendillon : une rentrée sous le signe du changement



L'exaltation de retrouver les camarades se mêlait aux regrets des vacances terminées et des souvenirs d'été, en ces jours de rentrée de l'ensemble scolaire Prieuré-Pendillon et la bonne humeur était au rendez-vous même si sur certains visages des plus jeunes élèves se lisait une certaine forme d'appréhension ; appréhension très vite dissipée, après quelques instants et quelques bavardages.

L'école du Prieuré, qui a fait sa rentrée en deux temps afin de privilégier l'accueil des plus petits, compte cette année deux nouvelles enseignantes, du fait du départ à la retraite de Mme Catherine CARAT et de l'ouverture d'une nouvelle classe. Mesdames Valérie DUGAND et Virginie BONNET rejoignent donc l'équipe pédagogique de l'école et enseigneront respectivement en classe de CP et de CE1

Le collège a aussi fait sa rentrée en plusieurs temps, afin d'accueillir les nouveaux élèves de sixième de façon plus personnalisée, de les rassurer, éventuellement, et

de leur consacrer ce temps important en toute exclusivité.

Après la constitution des classes, sur la cour de récréation, les élèves ont été pris en charge par les professeurs principaux pour un premier temps de prise de contact et de passation des consignes générales pour l'année scolaire.

En moins de temps qu'il le faut pour le dire, les élèves avaient fait leur rentrée et se retrouvaient sagement assis à leurs bureaux pour les dix mois à venir.

Du renouveau, pour le collège également, puisque cinq nouveaux enseignants viennent rejoindre l'équipe pédagogique : Mme Virginie BIONNET-MALLEN (Espagnol), M. Stephen CHEVALIER (EPS), Mme CHOL STEINBERG (Mathématiques), Mme Stephanie DOREL (Anglais) et Mme Françoise MEREU (Français).

Cette année scolaire se place aussi sous le signe des défis à relever, avec la mise en place de l'enseignement moral et civique, la préparation de la réforme qui sera mise en place dès la rentrée prochaine et le renouvellement et la coordination des nombreux projets pédagogiques mis en place par les enseignants... Un autre défi pour l'équipe pédagogique du collège, et pas le moindre, sera d'égaliser le taux de 100 % de réussite au brevet des collégiés, taux obtenu à la session de juin 2015.

La rentrée du personnel



Ce lundi 31 août 2015, la municipalité de Saint-Donat représentée par l'adjointe aux affaires scolaires, Christine Jouvin, entourée de ses collègues élus, avait convié tous les enseignants des 2 écoles Elsa Triolet et Louis Aragon, tous les agents municipaux ainsi que les animateurs des TAP.

Ce rendez-vous annuel, a pour objectif de réunir toutes les personnes qui, durant l'année scolaire, travaillent ensemble. Chacun s'étant présenté, madame Jouvin rappelait les objectifs communs : le développement et l'épanouissement des élèves en insistant sur des valeurs comme le respect et la tolérance.

Afin de permettre les échanges, l'assemblée était invitée à partager l'excellent buffet concocté par l'équipe du restaurant scolaire.

BONNE RENTREE A TOUS



CIMETIÈRE

Nous vous informons qu' à partir de vendredi 23 octobre 2015 au 2 novembre 2015, l'accès aux véhicules motorisés sera interdit, suivant l'article 37 du règlement intérieur du cimetière.

Néanmoins, pour les personnes à mobilité réduite, une demande devra être faite en mairie.

BÉNÉVOLAT

Le CCAS propose diverses activités gratuites :

- Aide aux devoirs pour les enfants de primaire.
- Aide aux adultes.
- Halte relais pour les malades d'Alzheimer, perte de mémoire et troubles apparentés.
- Atelier tricot.
- Lecture à la crèche.

Nous recherchons des bénévoles pour venir compléter notre équipe.

Si vous souhaitez venir nous rejoindre, veuillez prendre contact avec le service au 04.75.45.10.32.

Nous recherchons un(e) bénévole pour remettre en route l'atelier couture pour débutants. Les rudiments y seront expliqués et mis en pratique tel que coudre un bouton, faire un ourlet, repriser. Au cours de l'année, les participants pourront évoluer et confectionner un vêtement.

Nous recherchons aussi activement des bénévoles pour l'aide aux devoirs.

Contactez-nous rapidement, la rentrée est déjà loin.

ATELIER TRICOT

Beaucoup d'ouvrages de layette confectionnés au printemps et cet été ont été offerts au CCAS et à nouveau aux « Resto du cœur » de Romans, qui remercient chaleureusement les tricoteuses pour leur générosité.



L'atelier a repris ses activités, début septembre.

Si vous aimez tricoter, n'hésitez pas à nous rejoindre.

LA HALTE RELAIS À L'HONNEUR

Le 6 juillet 2015, la Halte relais de Saint-Donat sur l'Herbasse a été rete-



nue par France Alzheimer Paris pour une séance photos, en présence d'Yves RIMET Président départemental.

L'équipe a assisté à une séance de sophrologie pour les « accompagnants » ainsi qu'à un atelier, sur le thème du tour de France, animé par les bénévoles pour les personnes accueillies. Rires et émotions étaient au rendez-vous.

SEMAINE BLEUE

A Saint-Donat : la journée du 15 octobre sera dédiée à l'Orgue de Barbarie pour les petits et les grands.

De 9h à 11h et 13h30 à 16h aux écoles



Pour le repas de fin d'année des aînés

Chaque année, la Municipalité et le CCAS invitent les personnes de 70 ans et plus, à se retrouver lors d'un repas festif pour fêter la fin de l'année. Réservez, dès à présent, votre samedi 12 décembre 2015 à partir de 12h00.

Nous vous invitons à vous rapprocher du CCAS pour vous inscrire si vous êtes nouvel arrivant ou à nous faire savoir si vous avez changé d'adresse.

Coupon réponse à renvoyer au CCAS, 11 rue Pasteur, 26260 Saint-Donat

Repas fin d'année

Monsieur :

Madame :

Adresse :

Adresse :

N° de rue.....

N° de rue.....

26260 Saint-Donat sur l'Herbasse

26260 Saint-Donat sur l'Herbasse

Téléphone :

Téléphone :

Date de naissance :/...../.....

Date de naissance :/...../.....

Oui, je viens au repas,

Oui, je viens au repas,

Non, je ne viens pas au repas,

Non, je ne viens pas au repas,

Je ne viens pas au repas
et je ne veux pas de colis,

Je ne viens pas au repas
et je ne veux pas de colis,

Je ne viens pas au repas
et je désire un colis.

Je ne viens pas au repas
et je désire un colis.

Rétrospectives



Accueil des nouveaux arrivants



La plus jeune des nouvelles arrivantes



Cérémonie patriotique du 15 juin



Cérémonie patriotique du 15 juin



Foire aux oignons



Notre doyenne 105 ans



Festival jazz manouche



Folklore en juillet



Le groupe Ngwao Litwao (Botswana)



Los UKROS



L'ensemble folklorique Karpaty



Slovaquie



Remise des dictionnaires
CMZ École le Prieké



Remise des dictionnaires École le Prieké



Remise des dictionnaires École Aragon CMZ



Remise des dictionnaires École Aragon



« Bien vivre » à la médiathèque

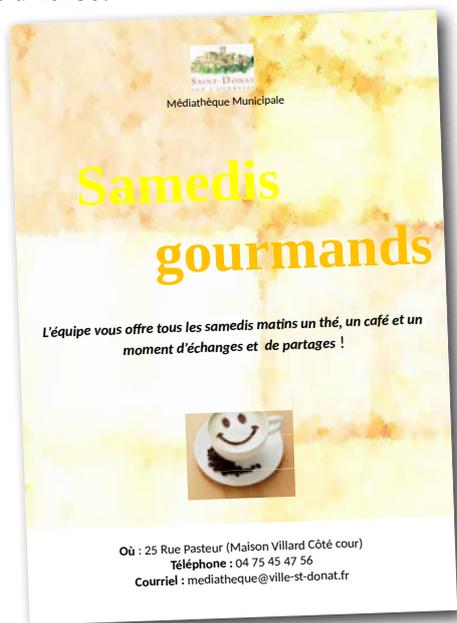
La rentrée est déjà passée et nous avons réintégré nos locaux après les biblio'plages et les biblio'parcs où vous étiez nombreux à venir nous écouter.

Notre équipe, soit 14 personnes (bénévoles, salariées, élue), vous a concocté un programme d'animations plutôt alléchant, jugez-en par vous-même :

Septembre tout doux :

Nous savons que les matins sont parfois difficiles... Aussi, l'équipe vous accueillera un samedi matin par mois avec le café, le thé... Les « samedis cocoon » ont commencé le 19 septembre dès 10h00 !

Retrouvez-nous le 26 septembre lors de « Familles en fête » : en cette journée festive, pour petit-e-s et grand-e-s, nous vous ferons découvrir la fabrication de cartes/livres pop-up et vous pourrez même vous détendre dans le très douillet espace lecture. Les histoires du mercredi... C'est reparti ! A bit of French and English tales... Mais oui, les histoires du mercredi voyagent et vous aussi. Alors, petites et grandes oreilles, nous vous invitons à écouter nos histoires, en anglais et en français le mercredi 30 septembre à 16h30.



Octobre gourmand :

Comme nous vous l'avions annoncé lors de l'article précédent, la médiathèque a été sélectionnée par le Conseil Général de la Drôme pour participer à la Saison culturelle des bibliothèques.

Voilà le programme :

■ « A voir et à manger » : Expo photo Octobre-Novembre

Philippe Barret, photographe culinaire, entre autre pour les éditions Edith Delbart, exposera donc certaines de ses photographies à la médiathèque.

■ La truffe et le restaurateur : Mardi 6 octobre 18h00

Table ronde avec Bruno Chartron, chef étoilé, sur la truffe (sa spécialité) et sur son métier de restaurateur.

■ Atelier pognes : Vendredi 9 dès 18h00 et samedi 10 octobre (sur inscription)

Recette et réalisation d'une pogne maison sous l'enseignement de Jean-Michel Effantin. Atelier sur inscription (10 personnes maximum). Les participants se verront remettre une liste des ingrédients à apporter.

■ Un brin de rencontre I : Paroles de producteurs. Jeudi 15 octobre à 18h00

Table ronde avec des producteurs du marché local « un brin de marché » : Christine Pochon, viticultrice du « Domaine des Colines » et Françoise Ducros /Patrick Graillat, producteurs porcins, de la Ferme des champs de Grames.

■ Un brin de rencontre II : Paroles de producteurs. Jeudi 22 octobre à 18h00

Table ronde avec Pierre Gautheret, apiculteur passionné et Alexandre Leduc, agriculteur en bio à Claveyson.

■ Les goûts et les couleurs : Blind test du goût.

Samedi 24 octobre à 10h30

Salé ? Sucré ? Légume ? Fruit ? Vos papilles sauront-elles découvrir ce qui est caché ?

■ Histoires gourmandes : Histoires du mercredi. Mercredi 28 octobre 16h30

Lecture d'histoire pour les enfants à partir de 3 ans.

■ Propos de livres : L'appétit vient en lisant. Jeudi 05 novembre 14h00

Présentation, par l'équipe et par les participants, de livre fort appétissant.

■ Rencontre avec les éditeurs Edith Delbart : Samedi 7 novembre 10h00

Zoom sur le métier d'éditeur avec la maison d'édition régionale Edith Delbart.

Toutes nos animations sont gratuites !

Les rencontres, les lectures se feront soit dans la salle Villard, soit dans notre belle salle des Lucioles inaugurée au mois de juin. Cette salle sera dédiée aux animations, à l'accueil des groupes scolaires, du relais d'assistantes maternelles, des TAP...

Petit rappel de nos horaires d'ouverture :

Lundi : 10h00-12h00/16h00-18h00

Mercredi : 14h30-18h00

Samedi : 10h00-12h00

→ Pour nous trouver :

Maison Villard (face à la boulangerie Ronjat), côté cour.

→ Pour nous joindre :

04.75.45.47.56 / mediatheque@ville-st-donat.fr

→ Sur internet :

Mairie : <http://www.ville-st-donat.fr/> Rubrique : Enfance Culture Loisir / Médiathèque

Facebook : Médiathèque de Saint-Donat.



Une nouvelle recrue à la police municipale

Au terme de son contrat d'agent de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.), Jonathan DE OLIVEIRA s'est orienté vers d'autres projets professionnels. Il continue toutefois d'assurer des interventions pour la caserne des sapeurs-pompiers de Saint-Donat.

Une nouvelle recrue est arrivée le 08 juin 2015.

Christel DIDIER, ancienne coiffeuse-chef d'entreprise, a choisi de se reconvertir dans la police municipale. Cette jeune grand-mère de 41 ans, mère de deux enfants, concrétise enfin sa passion transmise par son oncle (gendarme), en intégrant l'équipe de Saint-Donat.

Prochaine étape pour cette sportive accomplie (compétition à haut niveau de Twirling, danse, krav maga) : le concours d'agent de police municipale. Dans l'attente, elle aura à cœur de remplir ses missions de prévention sur la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle réussite pour la suite de sa carrière.



Pour un « meilleur vivre ensemble »

Suite à des plaintes déposées à la mairie par des donatiens, concernant des nuisances sonores venant troubler leur quotidien, voici le rappel de quelques articles de l' :

ARRETE N° 1859
PREFECTURE DE LA DROME

Article 2 :

- sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants et notamment ceux susceptibles de provenir :
 - de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur, tels que postes récepteurs de radio, magnétophones et électrophones, à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs ;
 - de l'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifice ;

Article 4 :

- les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que de 7h à 20h, les jours ouvrables et samedis.
- Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

Article 5 :

- les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

RAPPEL :

Inscription sur les listes électorales des donatiens : Avant le 31 décembre 2015 (pour les élections à partir de 2016).

→ 2 documents à présenter :

- la carte d'identité ou le passeport en cours de validité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (soit une facture établie à votre nom et prénom)

ÉLECTIONS RÉGIONALES DE DÉCEMBRE 2015

La mairie recherche des scrutateurs pour le dépouillement :

- Le dimanche 6 décembre à 18h.
- **Et/ou** le dimanche 13 décembre à 18h.

Qu'est-ce qu'un scrutateur ?

Une « personne qui a en charge le dépouillement des bulletins lors d'un scrutin ».

Engagement :

pour le 6 décembre ou le 13 décembre, pour le 6 décembre et le 13 décembre, aucun engagement pour les élections futures.

Le CMI J.S. Bach tient la corde... musicale et propose une saison 2015-2016 aussi ambitieuse que les précédentes

Fort de la fidélité de ses adhérents et du public et du soutien des collectivités territoriales, dont la commune de Saint-Donat, le CMI J.S. Bach poursuit, avec succès et depuis de longues années, une dynamique de programmation fidèle à la ligne directrice fixée par le conseil d'administration :

- ▶ Satisfaction du public.
- ▶ Découverte des œuvres majeures du répertoire baroque (connues ou inconnues).
- ▶ Mise en évidence des apports de la musique baroque aux musiques actuelles.
- ▶ Qualité des ensembles musicaux invités. Promotion de nouveaux ensembles musicaux.
- ▶ Découverte des instruments.
- ▶ Action en faveur des établissements scolaires.

Autant de conditions dont l'alchimie doit garantir une programmation attrayante, novatrice, rigoureuse dans la qualité et source de plaisir pour tous. Un vrai défi que relève chaque année l'équipe du CMI J.S. Bach.

Après le succès des concerts d'août 2015, à Charrière et à Saint-Donat, deux concerts sont programmés à la Collégiale de Saint-Donat durant le deuxième semestre 2015 :

SAMEDI 10 OCTOBRE 2015 à 20h30 : LES CHEFS D'OEUVRE BAROQUES A L'ORGUE ET AU SAXOPHONE par F.H.Houbart (orgue) et le Duo de saxophones de Paris (C.Brunel et D.Gremelle)

La musique baroque a engendré des chefs d'œuvres souvent interprétés et de multiples façons. Pour ce concert, l'association de l'orgue Schwenkedel de Saint-Donat et des saxophones donnera une couleur et un éclat particuliers, et renforcera le caractère jubilatoire d'œuvres majeures de Bach, Haendel, Marcello, Vivaldi, etc. Mondialement connus – leurs tournées les conduisent sur tous les continents – et en parfaite symbiose, les trois musiciens feront vibrer la collégiale avec grâce, harmonie et volupté.

SAMEDI 12 DECEMBRE 2015 à 20h30 : LE MESSIE DE HAENDEL, CHEF D'OEUVRE ABSOLU DE LA MUSIQUE BAROQUE, par le Concert de l'Hostel Dieu au grand complet.

La fidélité du public, le soutien financier des collectivités territoriales et une situation financière saine permettent la programmation de ce chef d'œuvre extraordinaire, écrit en moins d'un mois par un compositeur en pleine maturité. Œuvre d'une richesse har-

monique exceptionnelle et qui, à chaque audition, produit le même éblouissement. Elle sera interprétée, selon sa version d'origine et sur instruments anciens, par le Concert de l'Hostel Dieu dirigé par Franck-Emmanuel Comte : 4 solistes, associés à 44 choristes et musiciens. Comme en décembre 2014, lorsque le même ensemble a interprété l'Oratorio de Noël de Bach, la Collégiale sera sans doute archi comble !

3 événements musicaux sont programmés pour le 1er semestre 2016 :

DIMANCHE 7 FEVRIER 2016 à 17h00, Collégiale Saint-Donat : L'ORGELBUCHLEIN DE J.S. BACH, DANS UNE VERSION A 4 VIOLONCELLES, PAR LE QUATUOR PONTICELLI
J.S. Bach a écrit pour l'orgue un recueil de 45 chorals, mettant en évidence, à travers des œuvres variées, toutes les richesses harmoniques du contrepoint. Le quatuor Ponticelli, ensemble composé uniquement de violoncellistes - à la fois musiciens professionnels et enseignants -, a transcrit, pour cet instrument, les partitions écrites par Bach pour l'orgue, incluant clavier et pédalier. C'est une double première à Saint-Donat : la venue du quatuor Ponticelli d'une part, et l'interprétation exhaustive des 45 pièces par 4 violoncelles, dont le son si proche de la voix humaine fera sans nul doute écho à d'autres voix entendues en ce même lieu.

VENDREDI 18 MARS 2016 à 20H30, à la Cité de la Musique de Romans sur Isère : BAROCK AND POP, DE MONTEVERDI A PAOLO CONTE

Pour la deuxième année consécutive, le CMI J.S. Bach propose un concert original dans la cadre de l'Auditorium de la Cité de la Musique. Après les variations Goldberg joués à la fois sur les modes classique et jazz en 2015, c'est un concert-spectacle dynamique et haut en couleurs (au double sens phonique et visuel) proposé par le Concert de l'Hostel Dieu, dirigé par Franck-Emmanuel Comte. Ce concert, mis en scène par Gaëtant Aubry, propose un voyage étonnant dans le monde de Vénus, effectué par 3 divas déjantées dans un répertoire ébouriffant, allant de Monteverdi à Paolo Conte et de Bach à Kurt Weill. Deux sopranes et une mezzo soprano seront de la fête, accompagnées par les musiciens du concert de l'Hostel Dieu, et en interaction avec des murs vidéos répartis sur la scène. Un bon exemple du mélange heureux de la musique baroque et de musiques appartenant à d'autres époques et à d'autres styles.

DU 3 AU 16 JUIN 2016, LE CMI J.S. BACH accueille, pour la première fois en résidence à Saint-Donat, L'ENSEMBLE NULLA DIES SINE MUSICA, avec 3 TEMPS FORTS :

■ **Au Palais Delphinal du 3 au 5 juin : Une expo dans le vent ? Un voyage dans le temps !**

10 années ont été nécessaires pour constituer cette collection exceptionnelle de plus d'une centaine d'instruments à vent, qui fait vivre et revivre « L'esprit des cuivres » depuis les origines de l'humanité : illustration de pratiques ethniques, mais aussi de toutes les périodes de l'histoire humaine : antiquité, médiéval, renaissance, baroque, classique, romantique etc. Les instruments présentés, tous jouables, rivalisent de beauté, d'inventions techniques et d'ingéniosité. Pour tous publics. ENTREE LIBRE. A voir absolument !

■ **A la Collégiale vendredi 3 juin à 14h30 : SEANCE GRATUITE RESERVE AUX SCOLAIRES. PETIT CLAIRON DEVIENDRA GRAND**

Conte musical pour orgue et cuivres zoomorphes. Voyage initiatique et onirique dans l'univers des cuivres, qui permettra au jeune public de découvrir un patrimoine exceptionnel présent sur les territoires, et trop méconnu, en l'occurrence des cuivres rares tels que : serpent quinticlave, buccin, ophicléide, basson russe, etc.

■ **A la Collégiale SAMEDI 4 juin à 20H30, concert grand public : VIRTUOSITE A LA COUR DE DRESDE**

Concert en deux parties : la trompette virtuose et le cornet à bouquin virtuose. Au programme : œuvres de compositeurs baroques (Mottel, Haendel, Bach etc.) telles que concertos pour deux trompettes et orgue, concertos pour deux cornets à bouquin et orgue. Avec ces instruments aux sonorités baroques, l'orgue de Saint-Donat sera donc entendu à la fois sous forme concertante et en solo (Bach). Une illustration du haut niveau musical existant, à la période baroque, aux Cours royales et impériales.

Réservation et billetterie pour les prochains concerts du CMI J.S. Bach (10 octobre et 12 décembre 2015) : www.cmi-bach.com (achats des places en ligne), CMI 04 75 45 10 29, OT de St Donat, Romans, Tournon et Saint-Vallier, le Baz'Art des Mots (Hauterives). Plus de renseignements : www.cmi-bach.com

Foot : retour sur une saison exceptionnelle !!!!!



L'année 2014-2015 restera à coup sûr dans les annales du club, et surtout la fin de saison, riche en émotions.

A Portes les Valence où se disputaient les finales Drome - Ardèche, les trois équipes qui représentaient l'ASD ont toutes rapporté le titre.

Ce furent d'abord les féminines de Luis avec l'entente Peyrins / Saint-Donat qui remportent la coupe Tardy sur le score de 3 à 0 face à Davézieux.

Dans la foulée, l'équipe 3, créée seulement cette saison, s'adjuge le titre de champion Drôme-Ardèche (4ème division) en battant Livron sur le score de 2 à 1.

Enfin, l'équipe 1 ère de Bill Deschamp, qui vient juste de remporter le titre d'excellence (avec la meilleure défense et la meilleure attaque) gagne 5 à 1 face à Berg Ozon et, remporte le trophée des Champions.

Pour la saison à venir, l'équipe fanion jouera donc en PHR (promotion d'honneur régional), l'équipe 2 en 1 ère division et pour finir l'équipe 3 en 3ème division.

Ajoutons à cela le très beau parcours



des U17 du groupement jeune Peyrins / St donat, Champions Drôme Ardèche et vainqueur de la Coupe Drôme Ardèche. Cette équipe accède en ligue Rhône Alpes pour la 1 ère fois depuis la création du club. Les coachs Mike et Jaco peuvent être fiers de leur groupe.

Après cette magnifique saison, la prochaine devrait nous apporter beaucoup de plaisir.

Des débutants aux vétérans, tous ont hâte d'y être.

Les dirigeants de l'ASD remercient chaleureusement les élus et les services techniques pour leur implication dans l'entretien des terrains. Ce sera très agréable de débiter la saison sur une belle pelouse.

On vous attend nombreux autour du stade pour venir encourager les couleurs rouge et noir de l'ASD.

A noter que prochainement l'ASD va faire parvenir un colis d'équipements sportifs à des enfants Camerounais en espérant leur procurer un peu de plaisir.

Article rédigé par M. Jean Chartron



Pour Info :

L'AS Donatienne organise un stage multi-sports du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre 2015 accueillant des jeunes filles et garçons, âgés de 6 à 15 ans, licenciés football ou non.

Pour votre prise de contacts et d'inscriptions : Bill DESCHAMP au 06.09.21.76.87.

Des permanences au stade tous les jours de 8h30 à 12h00.

Un au revoir à Roberto Parodi

Roberto Parodi, ancien footballeur professionnel, vient de nous quitter ces derniers jours. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

30 ans du rugby club donatien

Le RCD a fêté, le 27 juin dernier, son 30^{ème} anniversaire.

Le club a été créé le 6 février 1985 par François SIMON et Hubert OLLIER sous les couleurs Rouges et Noires, mais en fait, c'était une renaissance du rugby puisque avant-guerre, le rugby existait déjà à Saint-Donat.

Il a vécu des hauts et des bas, des années difficiles mais aussi de grandes satisfactions. Trente saisons sportives c'est aussi pour le RCD :

- 11 participations aux finales Drôme Ardèche au stade Pampidou,
- 11 participations aux championnats de France.

Depuis trente ans, nous avons la fierté d'avoir une école de rugby de 60 enfants environ.

Cette journée fut très agréable, de belles retrouvailles, un grand moment d'émotion avec la découverte des photos de nos chers disparus.

Plus de 200 personnes ont apprécié les porcelets à la broche, un peu de musique et de chansons. Ce fut un bon moment de convivialité.

La saison est maintenant repartie avec la reprise des séniors, début août : ils ont gagné leur place en promotion première série. Les enfants, quant à eux, ont repris fin août. De beaux matchs en perspective.

Amis du rugby, venez nombreux encourager nos sportifs.

Concert de Roxanne à l'Espace des Collines

A l'occasion de la sortie de son premier single, Roxanne donnera un concert en avant-première à Saint-Donat le vendredi 30 octobre 2015 à 20h30 !!

Roxanne a commencé à chanter alors qu'elle était encore au lycée. D'où lui vient cette passion, elle ne le sait pas, mais désormais, rien ne l'arrête plus. Elle prend des cours de chant pour progresser et se met rapidement au piano pour s'accompagner. Au fur et à mesure, ce qui était avant un rêve de jeune fille lui semble de plus en plus accessible...

Commence alors l'écriture, l'enregistrement des premiers titres puis les premières scènes, très révélatrices sur son

énergie et son envie de partager sa joie de vivre. Dynamique, déterminée et sûre d'elle, Roxanne, son bac tout juste en poche, se consacre maintenant à sa passion. Son premier single, dont le texte a été écrit par les auteurs de Tal, sortira le 6 novembre. Il est enregistré et produit par Suxeed, une nouvelle société de production et de management d'artistes installée à Saint-Donat.

Le 30 octobre, Roxanne accueillera en première partie de son concert le très talentueux magicien Guillaume Cerati. Un événement à ne pas manquer !!

www.facebook.com/Roxannepageofficielle

Tarif : 10 €, gratuit pour les - de 12 ans.



Billetterie :

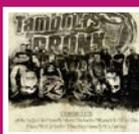
Office de Tourisme de Saint Donat.

Spectacles « Espace des collines » : 2015-2016



► **Vendredi 11 décembre 2015 (20h30) : Axelle Red**

► **Samedi 10 janvier 2016 (20h30) : «Les hommes viennent de Mars, les femmes de Venus 2 »**



► **Samedi 5 mars 2016 (20h30) : Les Tambours du BRONX**

► **Vendredi 3 juin 2016 (20h30) : Jean Luc Lemoine**



Renseignements / Réservations :

Office du tourisme de Saint-Donat
04 75 45 15 32

Tarifs :

- réduits :
2 spectacles ou 10 places assises
- Abonnement :
4 spectacles : 105 euros

Quelques dates à retenir :

Conseils municipaux :

les 22 octobre et 10 décembre,

Semaine bleue :

du 12 au 17 octobre,

Les mois du goût :

octobre – novembre,

Téléthon :

le 5 et 6 décembre,

Le repas de nos aînés :

le 12 décembre,

Elections

le 6 et 13 décembre.

2015-2016

Réservée aux composantes du conseil municipal Listes d'opposition

Au fil de l'eau...

■ Après un bel été, nous n'échappons pas à **la rentrée** : nous attendons les prochains conseils municipaux, communautaires et commissions. Nous souhaitons pouvoir être sollicités et entendus dans ces différentes instances.

■ Dans le **dernier** bulletin municipal, nous dénonçons **l'inégalité flagrante** de la facture d'eau des Donatiens et demandons une **tarification progressive**.

La majorité **n'a pas donné suite**.

Par contre, Mr le Maire a préféré présenter en conseil municipal du 23 juin le **projet de transfert** de la compétence municipale des **eaux** au «Syndicat des Eaux de la Veaune».

Cela concerne les 1700 abonnés régis par la commune.

Mr le Maire nous indique qu'il envisage ce transfert **depuis 20 ans**. Alors pourquoi ne pas l'avoir **mis en place avant** ?

Ce transfert **ne modifie en rien** la politique tarifaire actuelle et ne répond toujours pas à **l'attente des Donatiens**. Cette décision entraînera automatiquement une tarification plus élevée pour les abonnés, le syndicat des eaux de la Veaune pratiquant des tarifs supérieurs (Compte Rendu du CM du 23062015).

A cette date, nous avons besoin de **plus d'informations** pour valider un tel projet ...

■ Nous vous rappelons que **les séances du conseil municipal** sont **publiques**, n'hésitez pas à venir y assister.

Les élus de la liste "Engagés Pour Saint-Donat". Pierre Boissy, Gérard Roussel, Isabelle Vietti et Isabelle Volozan Ferlay. Contact :06 95 34 45 63

Les Élus SDA communiquent:

Dans le catalogue des promesses faites par notre Maire lors des élections municipales de 2014, il y avait une HALL DES SPORTS.

Une chose promise n'est-elle pas due? Alors quand sortira t'elle de terre ? Les clubs sportifs, les établissements scolaires de St Donat sont las de patienter.

Les licenciés, les enseignants et les enfants ne méritent-ils pas de pratiquer du sport dans de bonnes conditions.

Impossible pour les élus SDA d'entendre» nous n'avons pas les moyens pour ce projet et puis les dotations de l'état vont baisser» puisqu'au moment de cette promesse le Maire et son Adjoint aux finances ne cessaient de rassurer les Donatiens sur la bonne santé de notre commune ainsi que sa gestion en «bon père de famille».

Par ailleurs, il est légitime de penser qu'il n'y a pas de réelle volonté de mener à bien ce projet (terrains proposés inondables ou plantés de noyers). Dans ce cas il ne fallait pas faire de fausse promesse à moins qu'elle n'ait servie qu'à des fins politiciennes en vue de remporter les élections !

Et les Donatiens dans tout cela ? Simplement bons pour notre Maire à mettre le bon bulletin dans l'urne et à accepter les vieilles excuses fallacieuses de 2003 inlassablement ressorties des fonds de tiroir !

Les élus SDA pensent le contraire : Les Donatiens méritent du concret.

Isabelle Guillaume et Alexandre Baillet - Liste SAINT-DONAT AUTREMENT

Les élus de la majorité

SERVICE DE L'EAU :

Les élus de la liste "Engagés pour Saint-Donat" avancent, sous leur seule responsabilité, des informations pessimistes sur l'avenir du service de l'Eau et l'évolution des tarifs.

Ces informations sont sans fondement et ne peuvent qu'inquiéter inutilement les abonnés au moment où, en totale contradiction avec ces propos, un travail d'homogénéité du réseau et d'amélioration de la qualité de service est entrepris par la Municipalité, sans aucune prévision d'augmentation globale des tarifs.

Chacun pourra s'en convaincre en prenant connaissance de l'article consacré à ce sujet en page 5 du présent bulletin.

NOUVELLE HALLE DES SPORTS :

Les élus de la liste "SDA" ignorent ils délibérément que **le dossier de construction d'une nouvelle Halle des sports à Saint-Donat est, depuis l'année 2009, de la compétence exclusive du Conseil départemental** et non de la commune.

Réactualisé et relancé récemment, ce projet est à présent en bonne voie d'avancement.

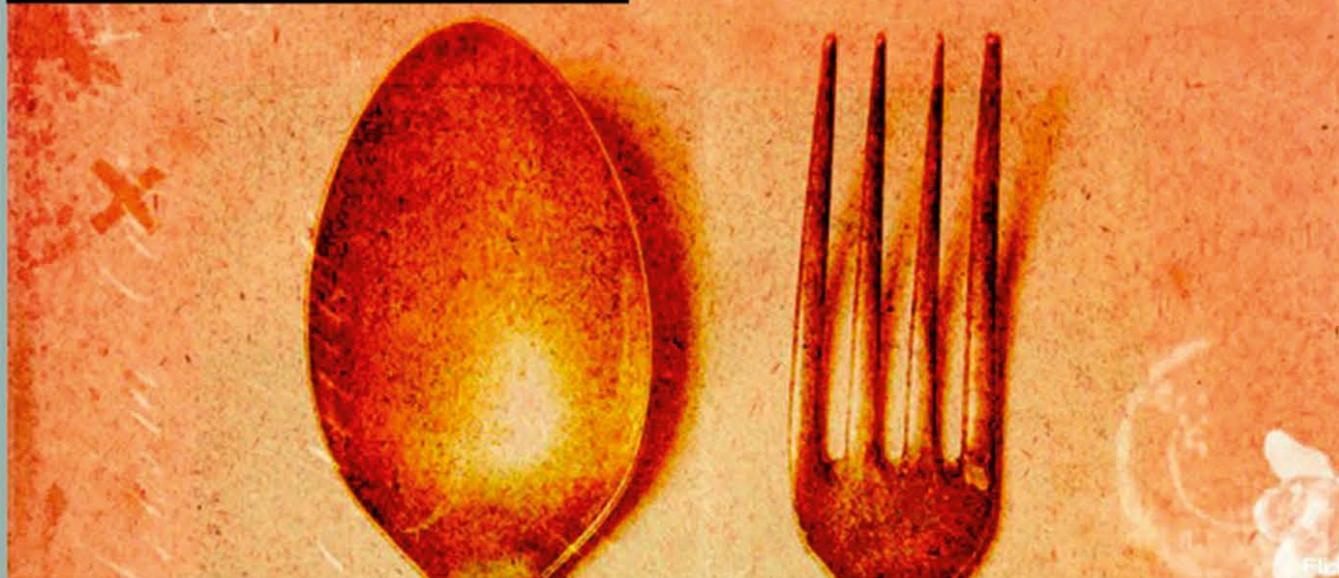
- LA
DRO
ME -

MEDIATHEQUE DE ST DONAT SUR L'HERBASSE

11 rue Pasteur BP 16 - Tel : 04 75 45 47 56

octobre - novembre 2015

TOUT PUBLIC / GRATUIT



A table !

exposition
A voir et à manger

6 OCT / Rencontre Bruno Chartron

9 et 10 OCT / Atelier Pognes

15 et 22 OCT / Paroles de producteurs

28 OCT / Histoires gourmandes

5 NOV / L'appétit vient en lisant

7 NOV / Rencontre avec les éditions Delbart



SAISON CULTURELLE
des **bibliothèques**
mediatheque.ladrome.fr

OCTOBRE
à
DÉCEMBRE
2015